

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20181030-D\_30\_10\_2018\_07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/11/2018

Affichage : 07/11/2018

**Délibération n°30-10-2018-007**

8.8 Environnement

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du mardi 30 octobre 2018*

Date de convocation	24 octobre 2018
Date d'affichage	24 octobre 2018

Membres en exercice	55
Membres présents	43
Votants	50 (dont 7 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT, le 30 octobre à 18 H 30

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes de Cherreau, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents :** M. Eric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Pascal BOURGOIN (représentant M. Jean-Paul DUBOIS), M. Lucien BRETON, Mme Monique CAHU, M. Nicolas CHABLE (ayant reçu pouvoir de Mme Sylvie SEQUEIRA), M. Gérard CLEMENT, M. Dominique COUALLIER, M. Alain COUTURIER, M. Michel DIVARET (ayant reçu pouvoir de M. Pierre BOULARD), M. Claude DROUET, M. Jean DUMUR, Mme Patricia EDET, M. Dominique EDON, Mme Sylvie FAVRET, M. Philippe GALLAND (ayant reçu pouvoir de Mme Camille MORIN-BURRE), M. Yves GOULLIER, M. Claude GRIGNON, M. Daniel GUEDET, M. André-Pierre GUITTET, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Josette JACOB (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Hélène TROUILLOT), Mme Cécile KNITTEL, M. Michel LANDAIS, M. Christian LANDEAU, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Mme Pascale LEVÉQUE, M. Bernard MALLET, M. Michel MARY, M. Jannick NIEL, M. Willy PAUVERT, M. Thierry RENVOIZE, M. Didier REVEAU (ayant reçu pouvoir de Mme Patricia VILLARME), Mme Marie-Agnès ROQUET (représentant M. José PLANS), M. François ROULEAU, M. Jacky TACHEAU (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), M. Xavier TERRIER, M. Jean THOREAU (ayant reçu pouvoir de Mme Sophie DOLLON), M. Didier TORCHÉ, Mme Jeannine VENDÔME.

**Etaient excusés :** M. Pierre BOULARD (ayant donné pouvoir à M. Michel DIVARET), M. Jean-Pierre CIRON, Mme Sophie DOLLON (ayant donné pouvoir à M. Jean THOREAU), M. Jean-Paul DUBOIS (représenté par M. Pascal BOURGOIN), Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK, Mme Camille MORIN-BURRE (ayant donné pouvoir à M. Philippe GALLAND), M. José PLANS (représenté Mme Marie-Agnès ROQUET), M. Michel ROUAUD, M. André ROULLIER, M. Denis SCHOEFS, Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Jacky TACHEAU), Mme Marie-Hélène TROUILLOT (ayant donné pouvoir à Mme Josette JACOB), Mme Patricia VILLARME (ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU).

**Secrétaire de séance :** M. Michel DIVARET

**SPANC : MODIFICATION DU MONTANT DE SURTAXE**

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

**RAPPELLE** que courant 2016, le cabinet Gétudes a été missionné afin d'accompagner la CCHS pour harmoniser les contrats et les pratiques en matière d'assainissement non collectif suite à l'extension de son périmètre.

**DECIDE** de modifier le montant de la surtaxe à percevoir auprès de l'utilisateur sur les contrôles périodique de bon fonctionnement afin de couvrir ces frais d'assistance technique.

**PREND ACTE** que le montant de la surtaxe passe ainsi de 3,71 € HT à 5,59 € HT par contrôle.

**APPROUVE** le nouveau prix unitaire du contrôle périodique de bon fonctionnement fixé par la SAUR, à savoir 66,08 € HT.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 50

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 30 octobre 2018

Pour extrait conforme

Le 30 octobre 2018

Le Président,

M. Didier REVEAU